

Mise à jour pour les abonnés SEDAR^{MD}

le 23 mai 2007

Mise à jour de codes (version 008.005.000) et modifications apportées au formulaire SEDAR 2

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 28 mai 2007.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 28 mai 2007, en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. lancez le logiciel SEDAR;
2. sélectionnez le menu Fichier;
3. dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.005.000.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. sélectionnez Programmes;
3. dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Résumé des modifications apportées à la mise à jour de codes

Le 19 janvier 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié l'avis 51-323 des ACVM qui annonçait l'établissement d'un programme facultatif de dépôt de documents en *eXtensible Business Reporting Language* (« XBRL ») et indiquait qu'elles étaient à la recherche d'émetteurs désireux d'y participer.

Les émetteurs prenant part au programme déposeront leurs états financiers à la fois en XBRL et en format PDF. Les commentaires des participants aideront les ACVM à décider des prochaines mesures à prendre à l'égard de XBRL.

La présente mise à jour de codes fournit de nouveaux types de dossiers qui faciliteront le dépôt facultatif des états financiers en XBRL et fait état de la mise à jour du barème de droits des Territoires du Nord-Ouest.

1. XBRL – Nouveaux types de dossiers

Les types de dossiers indiqués ci-après se trouvent dans le dossier « Autres émetteurs/Information continue/Dossiers généraux ». Veuillez noter que ces derniers ne sont pas automatiquement accessibles au public.

- États financiers annuels - XBRL
- États financiers intermédiaires - XBRL

Les types de dossiers indiqués ci-après se trouvent dans le dossier « Fonds d'investissement/Information continue/Dossiers généraux ». Veuillez noter que ces derniers ne sont pas automatiquement accessibles au public.

- États financiers annuels - XBRL
- États financiers intermédiaires - XBRL

Après l'examen et la validation des états financiers en XBRL par les ACVM, l'accès à ces dossiers sera rendu public.

2. Modification aux droits des Territoires du Nord-Ouest

SEDAR fera état des modifications apportées au barème de droits des Territoires du Nord-Ouest en ce qui a trait aux droits de dépôt de la notice annuelle.

Une liste mise à jour du barème de droits (*Barème des droits des Commissions et Place de marché*) sera offerte dans notre site Web, à l'adresse www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

3. SEDAR.com

Une liste mise à jour de tous les types de dossiers SEDAR sera offerte à compter du lundi 28 mai 2007 dans notre site Web, à l'adresse www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

La nouvelle option de recherche indiquée ci-après sera offerte au moyen de la fonction de recherche dans la base de données :

- États financiers - XBRL

SEDAR.com offre également un lien vers le site Web des ACVM, lequel fournit des renseignements sur le XBRL. Le site Web des ACVM présente aux émetteurs les modalités de participation au programme facultatif de dépôt en XBRL et la façon de visualiser les états financiers en XBRL.

Le premier lien, « site Web des ACVM sur le XBRL », ouvrira la page se trouvant à l'adresse URL suivante :

http://www.csa-acvm.ca/html_CSA/xbrl.html

Le second lien, « Cliquer ici », ouvrira la page se trouvant à l'adresse URL suivante :

http://www.csa-acvm.ca/html_CSA/xbrl_using.html

4. Dossiers temporaires (TMP)

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 25 mai 2007 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, surlignez le projet, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications apportées à la version 8.5 du formulaire SEDAR 2

Les ACVM ont approuvé les modifications apportées au formulaire SEDAR 2, Contrat d'abonnement au Service de dépôt (figurant à l'annexe O du *Manuel du déposant SEDAR*). Le formulaire SEDAR 2 est le contrat signé par chaque abonné avec la CDS INC. pour la prestation de services de dépôt SEDAR. La version 8.5 du formulaire SEDAR 2 (soit les révisions introduites à la version 8.3) fait état des modifications apportées à l'application client SEDAR découlant du programme facultatif de dépôt, lequel permet d'effectuer des dépôts en XBRL et de les visualiser, ainsi que d'autres modifications demandées par les ACVM.

La présente mise à jour pour les abonnés SEDAR vous informe des modifications apportées au formulaire SEDAR 2. En vertu de la section 9 dudit formulaire, vous n'êtes pas tenu de signer la version 8.5 du formulaire SEDAR 2. Tel qu'il est stipulé au formulaire SEDAR 2 et après la publication de l'avis, les modifications s'appliquent automatiquement à vous.

Un exemplaire de la version 8.5 du formulaire SEDAR 2 peut être consulté et imprimé à partir de l'adresse www.sedar.com sous « À propos de SEDAR » en cliquant sur le lien « Formulaires SEDAR » apparaissant au bas de l'écran « Règles et formulaires SEDAR ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant local du Service à la clientèle SEDAR ou avec le Service d'assistance de la CDS INC., au 1 800 219-5381.